

## Droit à l'image : Année scolaire 2022-2023

### AUTORISATION

Je soussigné(e) , représentant légal de  
l'élève  de la classe de   
de l'établissement , né(e) le   
et domicilié(e)

accepte que mon enfant soit pris en photo et filmé lors des cours d'éducation physique et des activités proposées dans le cadre des entraînements et des compétitions sportives du club et de l'association sportive durant l'année scolaire 2022-2023.

J'accepte que ces images puissent servir d'outil de communication et de promotion aux activités liées aux classes à horaires aménagés de l'établissement scolaire.

La reproduction et la représentation de ces images se feront sur tous types de support (notamment photo, diaporama, DVD vidéo ou vidéo pour le site Internet de l'établissement, revue professionnelle d'EPS, de l'UNSS).

J'autorise la reproduction et la représentation des images sans aucune contrepartie financière ou matérielle.

Fait à , le

***(Mention manuscrite lu et approuvé)***

Signature du responsable légal

### ADHESION ASSOCIATION SPORTIVE

« Les élèves inscrits en CHASE sont incités à adhérer à l'association sportive de l'établissement et à participer aux compétitions organisées par l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), dans le respect de ses règlements. Le professeur référent des CHASE veille à la parfaite harmonisation des calendriers des entraînements et des rencontres sportives (scolaires et fédérales) ».